

Transactions sur actions propres
Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 3 août 2026 au 7 août 2026 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2025

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 3 août 2026 au 7 août 2026 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 6 novembre 2026) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 98.051 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
03/08/2026	5.751	79,31	78,75	79,80	456.128	CEUX
03/08/2026	1.248	79,17	79,05	79,25	98.808	TQEX
03/08/2026	13.009	79,38	78,50	79,80	1.032.683	XBRU
04/08/2026	5.779	79,39	79,00	79,65	458.798	CEUX
04/08/2026	1.260	79,25	79,10	79,35	99.859	TQEX
04/08/2026	12.779	79,55	79,00	79,90	1.016.527	XBRU
05/08/2026	5.760	79,59	79,25	79,80	458.463	CEUX
05/08/2026	1.275	79,47	79,25	79,70	101.321	TQEX
05/08/2026	12.640	79,55	79,25	79,80	1.005.511	XBRU
06/08/2026	5.202	79,30	78,75	79,65	412.494	CEUX
06/08/2026	1.273	79,53	79,25	79,70	101.236	TQEX
06/08/2026	12.724	79,10	78,55	79,70	1.006.458	XBRU
07/08/2026	5.383	78,41	78,10	78,55	422.096	CEUX
07/08/2026	1.314	78,24	78,10	78,55	102.805	TQEX
07/08/2026	12.654	78,42	78,05	78,65	992.330	XBRU
Total	98.051	79,20			7.765.516	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 3 août 2026 au 7 août 2026 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 7 août 2026, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 10.764.699 actions GBL représentatives de 8,3 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 54,2 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de septante ans et présentant un actif net réévalué de €13,1mds à fin juin 2026. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation